



CERTIFICATION 1552 (TRAITEMENT DE L'AMIANTE)

DEROULEMENT DE LA PRESTATION D'APPUI-CONSEIL

POUR LES ENTREPRISES VISANT LA CERTIFICATION

Pour toute proposition : nous contacter au 03-25-73-25-33

Synopsis des interventions et des étapes de notre intervention d'appui conseil

Références :

**Normes NF X 46-010 et
NF X 46-011**

Réunion préparatoire, analyse fin du besoin,
recensement des ressources de l'entreprise
dédiées au projet

L'entreprise dispose
t'elle des ressources
nécessaire pour écrire
les procédures,
instructions et
formulaire
d'enregistrement ?

Oui

Non

Appui conseil/validation procédures

Planification du projet à raison de 2 journées
d'intervention par mois (10 journées étant nécessaires
pour l'accompagnement jusqu'à l'audit de premier
chantier).

Contenu :

Cet accompagnement permet au chef de projet de réaliser
le système documentaire et la mise en place des moyens
humains, matériels et organisationnels. Validation en
commun des procédures, instructions et formulaires
d'enregistrement

Accompagnement renforcé

Planification du projet à raison de 2 à 4 journées
d'intervention par mois selon phase et avancement du
projet (15 journées étant nécessaires pour
l'accompagnement jusqu'à l'audit de premier chantier)

Contenu :

Cet accompagnement permet de réaliser le système
documentaire et la mise en place des moyens humains,
matériels et organisationnels. La rédaction des
procédures, instructions et formulaires
d'enregistrement est effectuée par SECIOLOG après
constitution et validation des contenus par l'entreprise.

Accompagnement de l'entreprise effectué jusqu'à l'audit de premier chantier